

# MISE AU CONCOURS

DE

## TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE PLACES

### ANNONCES ET INSERTIONS

## PLACES

Les offres de service doivent se faire par écrit, franco, et être accompagnées de certificats de bonnes vie et mœurs; et prénoms, leur domicile et leur lieu d'origine, ainsi que l'année de leur naissance.

Lorsque le chiffre du traitement n'est pas indiqué, il sera fixé au moment de la nomination. Les autorités désignées pour recevoir les demandes d'emploi fourniront les renseignements nécessaires.

Branche de service s'adresser à :	Place vacante	Traitem- ment Fr.	Délai d'inscrip- tion.)	Conditions d'admission
Département politique. (Division des affaires étrangères. (Division des affaires étrangères.	Secrétaire de chancellerie de II <sup>e</sup> classe.	3700 à 4800	16 novembre 1918 [2.]	Savoir l'allemand et le français; connaître la comptabilité et la correspondance.
	Plusieurs commis de II <sup>e</sup> classe.	2200 à 3800	16 novembre 1918 [2.]	Bonne instruction générale; savoir l'allemand et le français.
Les places sont repourvues provisoirement.				
Département militaire. Service technique militaire.	Secrétaire de chancellerie de I <sup>e</sup> classe.	4200 à 5800 plus les allocations de rattachement.	23 novembre 1918 [2.]	Etre officier, bonne culture générale, aptitude à traiter les affaires, connaissance des langues nationales.
Il pourra être repourvu à cette place par voie de promotion.				
Département suisse de l'économie publique. (Division de l'agriculture.)	Commis de II <sup>e</sup> classe (dame) à l'établissement fédéral d'essais pour l'arboriculture, la viticulture et l'horticulture à Wädenswil.	2200 à 3800	20 novembre 1918. [2.]	Connaissance des travaux de bureau et de deux langues nationales.
La place sera probablement pourvue par voie de promotion.				

Branche de service, S'adresser à	Place vacante	Traitement Fr.	Délai d'inscription	Conditions d'admission
Chemins de fer fédéraux. (Direction générale à Berne.)	Commise de IV <sup>e</sup> classe au service de l'installation de la traction électrique.	1600 à 2500, plus les allocations de renchérissement.	16 novembre 1918 [1.]	Connaissance des langues allemande et française: habileté dans les travaux de bureau, spécialement dans la sténographie et la dactylographie.

Entrée en fonctions le plus tôt possible.

## Département des postes et des chemins de fer.

### Administration des postes.

#### *Dans les arrondissements.*

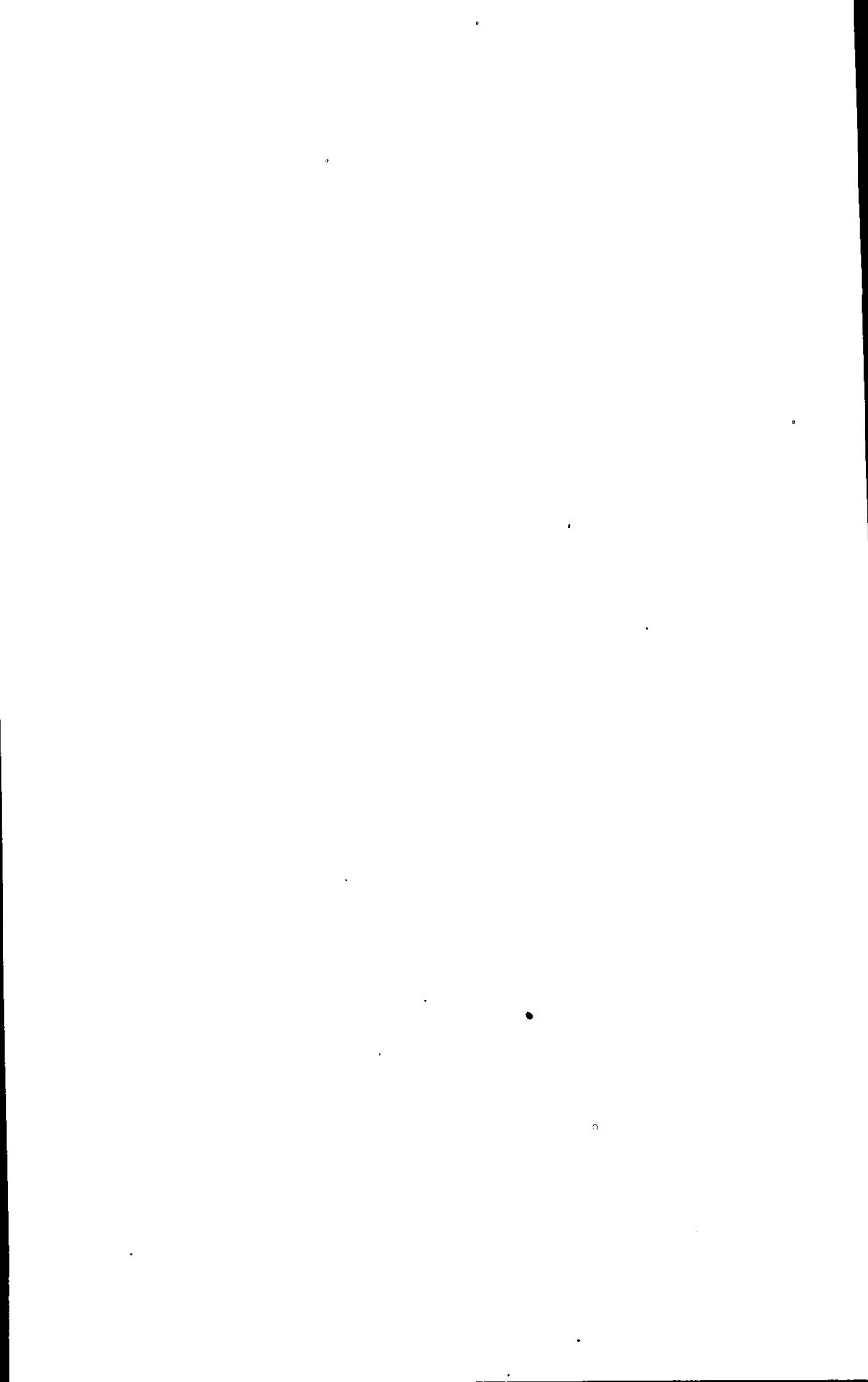
- |                                               |   |                                                                               |
|-----------------------------------------------|---|-------------------------------------------------------------------------------|
| 1. Facteur postal à Echallens.                | } | S'adresser, d'ici au 23 novembre 1918, à la direction des postes de Lausanne. |
| 2. Buraliste postal à Fribourg 5, Pérolles.   |   |                                                                               |
| 3. Garçon de bureau à Berne.                  | } | S'adresser, d'ici au 23 novembre 1918, à la direction de postes de Berne.     |
| 4. Facteur postal à Brienz.                   |   |                                                                               |
| 5. Deux garçons de bureau à Aarau.            |   |                                                                               |
| 6. Buraliste et facteur postal à Kaiserstuhl. | } | S'adresser, d'ici au 23 novembre 1918, à la direction des postes d'Aarau.     |
| 7. Facteur postal à Rheinfelden.              |   |                                                                               |
| 8. Buraliste postal à Hitzkirch.              | } | S'adresser, d'ici au 23 novembre 1918, à la direction des postes de Lucerne.  |
| 9. Chef de bureau postal à Zurich.            |   |                                                                               |
| 10. Sous-chef de bureau postal à Zurich.      |   |                                                                               |
| 11. Garçon de bureau à Zurich.                | } | S'adresser, d'ici au 23 novembre 1918, à la direction des postes de Zurich.   |
| 12. Commis de poste à Schaffhouse.            |   |                                                                               |
| -----                                         |   |                                                                               |
| 1. Commis de poste à Lausanne.                | } | S'adresser, d'ici au 16 novembre 1918, à la direction des postes de Lausanne. |
| 2. Buraliste postal à Domdidier.              |   |                                                                               |
| 3. Sous-chef de bureau postal à Vevey.        |   |                                                                               |

4. Garçon de bureau postal à Thoune. S'adresser, d'ici au 16 novembre 1918, à la direction des postes de Berne.
5. Chargeur postal à Bienne. S'adresser, d'ici au 16 novembre 1918, à la direction des postes de Neuchâtel.
6. Aide de 1<sup>re</sup> classe à la direction des postes d'Aarau. } S'adresser, d'ici au 16 novembre 1918, à la direction des postes d'Aarau.
7. Commis de poste à Schöftland. }
8. Buraliste postal à Gersau. S'adresser, d'ici au 16 novembre 1918, à la direction des postes de Lucerne.
9. Quatre commis de poste à Zurich. }
10. Conducteur garçon de bureau à Zurich. } S'adresser, d'ici au 16 novembre 1918, à la direction des postes de Zurich.
11. Facteur d'express à Zurich. }
12. Buraliste postal à Bauma. }

### Administration des télégraphes.

#### *Dans les arrondissements.*

1. Télégraphiste à Coire. S'adresser, d'ici au 23 novembre 1918, à la direction des télégraphes de Coire.
  2. Electricien au téléphone de Schaffhouse. S'adresser, d'ici au 23 novembre 1918, à la direction des télégraphes de Zurich.
  3. Télégraphiste à St-Gall. S'adresser, d'ici, au 23 novembre 1918, à la direction des télégraphes de St-Gall.
  4. Télégraphiste à Fribourg-Pérolles. S'adresser, d'ici au 22 novembre 1918, à la direction des télégraphes de Lausanne.
  5. Télégraphiste et téléphoniste à Kaiserstuhl. S'adresser, d'ici au 23 novembre 1918, à la direction des télégraphes d'Olten.
  6. Télégraphiste et téléphoniste à Hitzkirch. S'adresser, d'ici au 23 novembre 1918, à la direction des télégraphes d'Olten.
- 
1. Aide de 2<sup>e</sup> classe au téléphone de Genève. S'adresser, d'ici au 16 novembre 1918, à la direction des télégraphes de Lausanne.
  2. Télégraphiste à Lausanne. S'adresser, d'ici au 16 novembre 1918, à la direction des télégraphes de Lausanne.
  3. Télégraphiste à Lucerne. S'adresser, d'ici au 16 novembre 1918, à la direction des télégraphes d'Olten.
  4. Chef du bureau des télégraphes et des téléphones à Aigle. S'adresser, d'ici au 16 novembre 1918, à la direction des télégraphes de Lausanne.



## MISE AU CONCOURS DE TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE PLACES ANNONCES ET INSERTIONS

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1918
Année	
Anno	
Band	5
Volume	
Volume	
Heft	46
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	13.11.1918
Date	
Data	
Seite	61-64
Page	
Pagina	
Ref. No	10 081 824

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.